



**Le gouverneur de la région du Centre, Naseri Paul Bea, a signifié une correspondance aux préfets de sa circonscription administrative, en vue de mettre fin à l'abandon de poste répété dans le secteur public, notamment parmi les enseignants.**

Selon cette source officielle, la démarche vise à renforcer la rigueur et la transparence des procédures administratives, tout en garantissant une gestion plus efficace des demandes et en assurant le respect des exigences en vigueur.

Dans son missive datée du 15 mai, le gouverneur du Centre a fait remarquer que les enseignants abandonnent régulièrement leur poste sans prendre soin d'obtenir l'autorisation hiérarchique directe, notamment pour sortir du territoire national. Il a donc décidé que ces dossiers doivent être transmis aux préfets par les collaborateurs départementaux, assortis de leur avis favorable, avant d'être acheminés à son niveau de compétence.

Cet appel à la vigilance intervient dans un contexte marqué par une recrudescence alarmante des cas d'abandon de poste dans le secteur public. La ministre des Enseignements Secondaires, Nalova Lyonga, a lancé un appel à la dénonciation le 30 mai 2023, invitant toute personne ayant connaissance d'enseignants absents à signaler anonymement via une plateforme numérique dédiée.

Les chiffres révèlent l'ampleur du problème : en janvier 2024, le ministre a annoncé que près de 2500 enseignants rattachés à son département ministériel ont été suspendus de solde depuis le début de l'année en cours. Ces mesures conservatoires ont été prises contre des personnels absents de leur poste de travail, certaines étant même signalées hors du pays, et n'ayant pas fourni de justifications administratives.